

L'INSEE doit assurer la coordination statistique en région !

Vous êtes venus assister à une conférence de presse sur le recensement, qui est considéré par l'INSEE comme une mission prioritaire et l'ensemble du personnel veille à ce que cette opération se passe du mieux possible. Le recensement est une source potentielle inestimable de données infra-communales. Mais les besoins locaux pourraient être mieux satisfaits (possibilité d'enquêtes locales associées, mise à disposition de données plus précises...). Il faudrait pour cela une vraie volonté de l'INSEE, et des moyens suffisants.

Comme le recensement, le programme de travail à Moyen Terme de l'INSEE manque d'ambition

L'INSEE élabore actuellement son programme de travail pour la période 2006-2010. Sa direction nationale a présenté un projet aux organisations syndicales le 6 décembre 2005.

Une mobilisation nationale des personnels marquée par des rassemblements à Paris et dans les établissements régionaux, a conduit à un boycott du Comité Technique Paritaire convoqué à cette date.

Un des éléments centraux de la contestation des orientations proposées, outre le problème plus général d'une pénurie en moyens et en personnels, est la question de la statistique en région.

En effet, si le projet de sa Direction n'est pas modifié, l'INSEE ne sera pas au rendez-vous de la décentralisation.

La production de statistiques et les besoins au niveau régional vont croissant

Avec la décentralisation, les décisions politiques se prennent à des niveaux plus régionaux ou locaux.

Pour ces raisons, de nombreux acteurs régionaux ont amplifié leur production statistique, ou cherchent auprès de l'INSEE un partenariat pour en produire.

Un même besoin de programme statistique régional apparaît : il devra satisfaire les différents acteurs parfois concurrents : conseil régional, conseils généraux, grandes collectivités territoriales, préfetures, chambres de commerce et d'industrie, associations assurant des missions de service public (dans le domaine sanitaire, social, et éducatif en particulier), organisations syndicales, etc.

L'INSEE est la seule institution qui peut :

- assurer que l'ensemble d'un tel programme est bien couvert par ces acteurs et y contribuer par ses propres forces ;
- favoriser des extensions régionales d'enquêtes nationales existantes, dans toutes les régions avec des échantillons significatifs, pour peu qu'un partenariat adapté s'instaure autour des diverses questions traitées ;

La coordination statistique est au cœur des missions de l'INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques a pour mission de produire des statistiques et des études, afin d'éclairer la société en toute impartialité. Mais l'INSEE n'est pas le seul producteur : des services statistiques dans plusieurs ministères, au niveau national et régional, y contribuent aussi.

L'indépendance dans la fabrication de ces statistiques publiques vient d'être confortée par le « code de bonnes pratiques de la statistique européenne », adopté par le Comité (européen) du programme statistique, le 24 février 2005. Elle est la garante du fait qu'aucune pression politique, financière ou partisane ne vient déformer les chiffres qu'ils produisent.

Dans ce cadre, le Conseil National pour l'Information Statistique (CNIS), dont l'INSEE assure le secrétariat, est chargé d'une mission importante : établir un programme des investigations statistiques nationales souhaitables, éviter les doublons et les vides statistiques, mais aussi faire appliquer des méthodes de production, des méthodologies de façon à rendre les chiffres comparables nationalement, entre pays, et dans le temps. Le CNIS rassemble experts, partenaires sociaux, producteurs, universitaires, chercheurs pour exercer ce rôle de coordination statistique au niveau national.

- éviter les doublons et les vides statistiques, en favorisant les partenariats indispensables ;
- veiller à ce que les méthodes de production mises en œuvre soient d'un niveau méthodologique irréprochable (tirage d'échantillon, pertinence du questionnement, fiabilité de la collecte, etc.) ;
- assurer la comparabilité nationale des investigations (par exemple : actuellement, la plupart des enquêtes départementales sur le RMI ne peuvent être comparées).

L'INSEE peut assurer cette mission de coordination statistique en région parce qu'il en a les compétences techniques et parce que les textes lui en donnent les attributions.

Les agents de l'INSEE en région exigent que l'Institut assure cette coordination !

La Direction nationale de l'INSEE se désintéresse de cette question et s'en tient à un rôle traditionnel de fournisseur partiel de données.

Pourtant l'INSEE est le seul partenaire des différents pouvoirs politiques régionaux et locaux qui puisse proposer une collaboration efficace, dégagée des oppositions partisans, à l'ensemble des acteurs.

Il s'agit d'éviter la multiplication d'investigations statistiques coûteuses en moyens (budgets et personnels), peu fiables méthodologiquement, souvent non comparables entre territoires, comme cela se multiplie depuis quelques années.

Les personnels de l'INSEE, particulièrement en région, sont décidés à se battre pour que soit incluse dans les objectifs de Moyen Terme de l'INSEE la coordination statistique en région.

Nous en appelons au public et à l'ensemble des décideurs locaux pour nous soutenir dans ce combat pour une statistique fiable et impartiale !

Paris le 17 janvier 2005

Pour tous contacts :

Syndicat national CGT : 0141175891

Syndicat national CFDT : 0141175890

Syndicat national CGT-FO : 0141175183

Syndicat national SUD : 0141173881